

**-SERVICE DE L'IMMOBILIER ET
DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL (SIEP)
DU SECRETARIAT GENERAL DES MINISTERES
ECONOMIQUES ET FINANCIERS-**

-Intervention/témoignage du référent éco-responsabilité du SIEP-

Jérôme HORGUE-

-Rencontre EcoJardin 2025 :
le site de Bercy, des ministères
économiques et financiers, a obtenu, en
2024, le label « EcoJardin »-





(Photo du 26/06/2023) un aperçu du ministère de l'économie, qui a des panneaux photovoltaïques.

I) Un engagement dans la transition environnementale



- Le label « EcoJardin » certifie les pratiques écologiques du site de Bercy (un site déjà agréé « Refuge Ligue de Protection des Oiseaux » depuis 2021)
- Une démarche du secrétariat général des ministères économiques et financiers qui s'inscrit dans le cadre de « Bercy Vert ».



II) Le label « EcoJardin »



Un label afin de valoriser les pratiques écologiques.

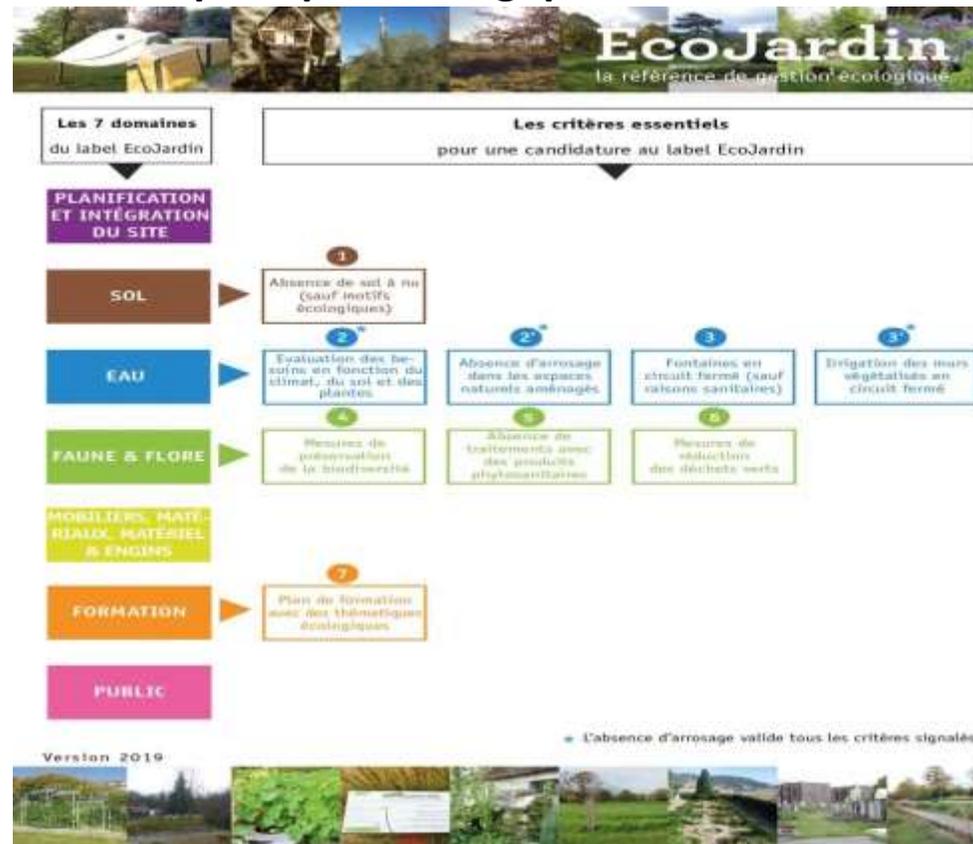
- Certifie une gestion respectueuse de l'environnement.
- Attribué par un organisme indépendant après audit.
- Valide les efforts pour la biodiversité, l'eau et les déchets verts.





III) Les critères de labellisation

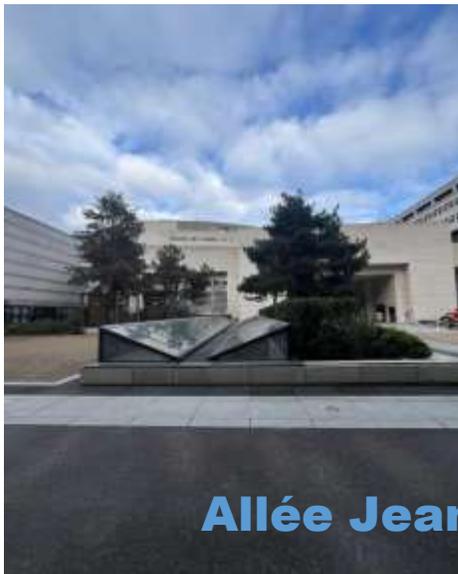
- Sol : proscrire les sols nus sans justification écologiques.
- Eau : besoins adaptés au climat, sol et plantes.
- Faune et flore : Biodiversité et le principe de Zéro-phyto (absence de produits chimiques nocifs).
- **Formation : équipe formée aux pratiques écologiques.**



IV) Le processus de labellisation

Une démarche rigoureuse, conduite en 2024, en lien avec le prestataire externe en charge de la gestion des espaces verts du site de Bercy (intervention orale du prestataire externe).

- Audit indépendant en mai 2024.
- Avis favorable donné au dossier par le comité.
- Attribution en juin 2024 pour une durée de 3 ans (renouvelable).



Allée Jean Monnet (allée principale du site de Bercy)

V) Le rôle du secrétariat général des MEF ; un travail constant pour des espaces écologiques.

- Application du « zéro-phyto » (pas de produits phytosanitaires).
- Utilisation de produits éco-labellisés pour préserver la biodiversité.
- La pratique de la fauche tardive, le choix de végétaux résistants à la sécheresse, le paillage pour limiter l'évaporation de l'eau, l'emploi de techniques le plus souvent mécaniques pour le désherbage...



VI) Un engagement, global, du site de Bercy en faveur de la biodiversité

- Agréé refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) depuis 2021, avec animations proposées aux agents du ministère (observations des oiseaux lors des « semaines du développement durable »).
- Une pratique de gestion différenciée adaptée aux divers espaces verts.



Les douves du site de Bercy

